COMMUNE DE BUSSANG DEPARTEMENT DES VOSGES

Buss'info

Le bulletin d'information du Conseil Municipal de Bussang N° 46 OCTOBRE 2021

16 juillet

Flânerie en images

16 juillet

Ouverture de la fête foraine

Florilège photos animations été

16 juillet

Théâtre de rue la Francomtoise

Théâtre de rue la Francomtoise

Théâtre de rue la Francomtoise

Peer Gynt

Vide grenier

Harmonie

Mot du Maire

Chers Bussenettes et Bussenets,

L'automne est là.

Bien sûr, nous vivons tous des moments particuliers, la pandémie nous aura amené son lot de complications à tous les niveaux, il en va de même au niveau municipal.

Heureusement, nous gardons l'espoir de jours meilleurs très bientôt. Seulement, il n'existe pas de guide de gestion en mode de pandémie. Nous avons dû changer ou revoir des procédures, mettre en place des solutions alternatives, organiser des mesures de sécurité, suspendre certains projets et en ralentir d'autres.

Tout le monde a dû être réactif et créatif, particulièrement les services techniques, et le personnel administratif, que je tiens à remercier.

Je profite aussi de ces quelques lignes pour remercier les associations qui ont œuvré pour animer le village en juillet et août, ainsi que leur participation aux marchés d'été. Merci à tous.

Je souhaite que nous allions très vite de l'avant, et que les meilleures conditions s'offrent désormais pour l'éducation de notre jeunesse, pour l'activité de nos commerces et de nos entreprises, pour l'engagement de nos bénévoles associatifs et tout simplement pour le plaisir de vivre pleinement ensemble sans avoir à subir encore restrictions, distanciations et contrôles.

Votre Maire
Bachir AÏD

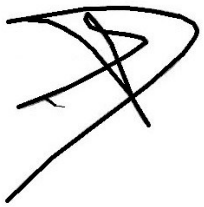

La forêt

1346 Création du premier code forestier

Louis XIV Développe sa flotte de commerce et de guerre, les chênes centenaires vont disparaitre pour la construction de bateaux
1669 Réforme de Colbert. Toutes les forêts royales, de l'église, des seigneurs et des communes sont mises en réserve totale
1827 Nouveau code forestier, qui impose restriction et aménagements dans les forêts
1966 Création de l'Office National des Forêts (ONF)

La forêt publique ne représente qu'un quart des forêts métropolitaines et se répartit entre les forêts domaniales de l'Etat (1,5 millions d'hectares) et les autres forêts (2,7 millions d'hectares) qui sont essentiellement communales.

Le régime forestier est applicable aux bois et forêts.
Les forêts domaniales : propriété de l'Etat avec une gestion par l'ONF. Elles proviennent des anciennes forêts royales, une partie d'anciennes forêts abbatiales confisquées par l'Etat sous la révolution française et celles acquises depuis 1914.

Forêt Communale : domaine privé de la commune, l'ONF est gestionnaire de celle-ci, après convention entre les deux parties.

Régime forestier : cadre réglementaire qui constitue un véritable statut de la protection du patrimoine forestier, gestion durable des forêts, contrat d'aménagement forestier entre le propriétaire et l'ONF, afin de transmettre aux générations futures des ressources en bois.

BUSSANG : Territoire communal 2763 hectares - forêt domaniale 752 hectares.

Communale 939 hectares, La forêt représente 61% de notre territoire L'aménagement forestier existe depuis 1869, révisable par période de 20 ans environ.

Aujourd'hui celui-ci a été discuté, amendé, et approuvé à l'automne 2010 pour une révision de 2011 à 2030.

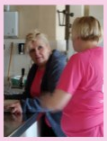

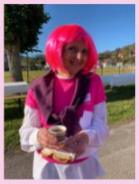

PLUS DE 400 MARCHEURS

Remise des bénéfices à la Ligue en nov.

MERCI du fond du coeur sans votre générosité et votre dévouement cette première manifestation d'Octobre Rose n'aurait pas vu le jour

Casino de Bussang
Intermarché Le Thillot
JC Logistique Fresse/Moselle
Kientzy & Fils Bussang
La Confiserie Bressaude La Bresse
La Madelon St Etienne les Remiremont
Les Eaux de Wattwiller
Les Nouveaux Docks Le Thillot
Pulsat Le Thillot
Ricoh France Rungis
Spiller St Maurice
Standard Textile Ventron
Super U Wesserling
Transports Claude Bernard Saulxures/M

Au Panier Garni
Auberge Alsacienne
Boucherie Villemin
Crèmerie Grosjean
La chèvrerie de la Moselle
La panetière des Arcades

Amicale des Sapeurs Pompiers Bussang/ St-Maurice
Club de couture de Bussang
Club de la Source de la Moselle
Club Vosgien
Comité de Jumelage
Entregens
IDEAL 88
La Municipalité et son service technique
Les enfants de l'école de Bussang et l'équipe enseignante
Les forains de la fête de Bussang
OCB ainsi que les équipes féminines de foot de Ramonchamp et Arches
Offices du tourisme de Bussang, St- Maurice et St-Amarin
ONF
Société de Pêche
Société des Fêtes
Théâtre du Peuple

BECK Sophie
BESSON Sylvie
CHONAVEY Murielle
CHONAVEY Lisa
DELBART Juliette
DELBART Jeanne
DELBART Joël
GEHIN Christian
GROSJEAN Nadine
LAMBOLEZ Sabrina
LECLERC Brigitte
LOHNER Agnès
LEGROS Nadine
LUTENBACHER Jordan
MALEC Daniel
MALEC Francine
MARTIN Erwann
MARTIN Jean-Marie
MARTIN Candice
MARTIN Anne-Claude
MATHIE Christian
PAGE Armand
PARMENTIER Pierrette
PEDUZZI Sylvie
PEREZ Elisa
PEREZ Juliette
PIERREL Nelly
RICCI Naëlle
RICCI Sandra
SCHMITTLIN Céleste
SPINNHIRNY Emma
TESTEVUIDE Mathieu

sans oublier la Ligue contre le cancer

Finances Communales

Comptes Administratifs de l'année 2020

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être disponible afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.
Cette note est accessible sur le site internet de la commune : **bussang.fr/mairie/budgets.**

Le CA (Compte Administratif) est un document de synthèse établi en fin d'exercice, qui constitue l'arrêté des comptes de l'ordonnateur (Le Maire) et permet notamment de comparer les prévisions et les autorisations budgétaires avec les réalisations. Il compile les recettes et les dépenses effectivement enregistrées dans l'année.

Le CA 2020 du budget principal présente un **excédent** de 489 399 €.

Section de Fonctionnement :

- Recettes : 1 864 278 € se déclinent en grands postes:

  Impôts et taxes : 1 033 915 € (dont redevance DSP du casino).

  Dotations et Participations : 471 078 € recettes versées par l'Etat.

  Produits de gestion divers : 78 370 € dont les produits forestiers en forte baisse depuis deux années.

  2018/219 005 € - 2019/74 822 €

- Dépenses : 1 508158 € en légère augmentation malgré une réelle maîtrise des dépenses non répétitives. Quelques chiffres :

  Charges à caractère général 688 689 € (énergie-carburant-chauffage-entretien des bâtiments et de la voirie-maintenance).

  Charges de personnel 557 742 € (Elles n'ont subi que les augmentations dites de GVT-glissement vieillesse technicité- liées aux déroulements des carrières des agents et les augmentations suite à l'application du nouveau régime indemnitaire-RIFSEEP- de la fonction publique).

  Elles représentent 36,72% des dépenses de fonctionnement.

  Autres charges de gestion 246174 € (sont principalement constituées des subventions aux associations, à l'OT et au contingent SDIS (pompiers des Vosges).

  Charges financières 38 417 € (intérêts des emprunts).

Les C A de la commune ont été adoptés lors du conseil le 18 février 2021.

Vous pouvez retrouver le détail complet sur le site de la Mairie du BUSSANG
http://www.bussang.fr

Budget

Budget Primitif 2021

Après une année 2020 impactée par la crise sanitaire du COVID-19, les prévisions se doivent d'être prudentes pour 2021 et les années suivantes. Les orientations de ce budget primitif 2021 s'inscrivent dans la stricte continuité des budgets précédents, c'est à dire une grande rigueur, un maintien des charges de fonctionnement à un niveau raisonnable. Le but premier consiste à proposer un service public de qualité à la population.

Deux budgets annexes ont été intégrés dans le budget communal à la demande du trésorier : CCAS et Fossoyage.

Le budget de fonctionnement principal voté (à l'unanimité par le conseil municipal le 15 avril 2021) est à l'équilibre à 1 621 992 €.

La fiscalité locale est la ressource qui dépend du conseil municipal avec le vote des taux des impôts.

Les taux sont inchangés depuis 2018.
Taxe foncière sur le bâti (14,57 + 25,65*) = 40,22 % *compensation baisse de la taxe d'habitation
Taxe foncière non bâti = 24,87 %
CFE (cotisation foncière des entreprises) = 22,49 %
Pour mémoire la Taxe d'habitation continue de s'appliquer aux résidences secondaires (22,82 %)

Seules les bases communiquées par le service des impôts et sur lesquelles sont appliqués ces taux, sont revalorisées de 0,02% par rapport à 2020.

Tous les chiffres concernant les finances de la commune sont disponibles sur le site internet :
bussang.fr/mairie/budgets.

Liste non exhaustive des investissements pour 2021 :

Commune :

- fin des travaux d'enfouissement centre du village 140 000 €
- site internet (.fr et .com) 15 000 €
- cimetière (réorganisation administrative) 23 800 €
- centre communal (étude de faisabilité) 5 100 €
- jeux pour enfants (parc de la mouline) 29 863 €
- travaux derrière OT (fin de la voie verte) 36 600 €
- requalification parc Pottecher 50 000 €
- réfection route col du page 34 500 €

Eau : travaux fuites réseaux suite sectorisation 300 000 €

Forêt : reboisement sur 3 hectares 31 500 €

Scolaire

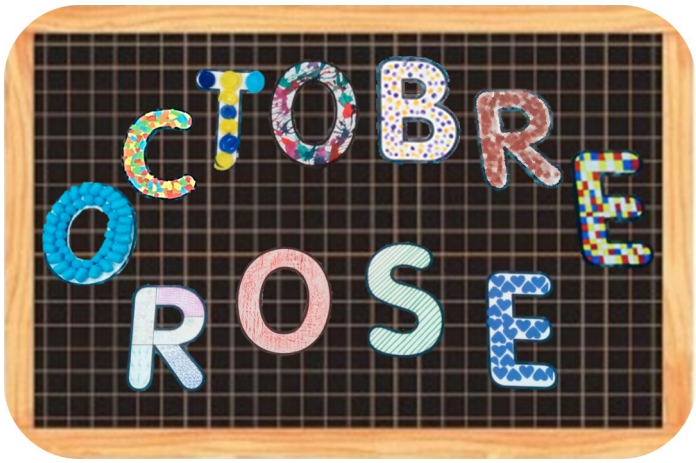

Depuis la rentrée scolaire, tous les élèves ont participé à l'élaboration de lettres décorées formant les mots OCTOBRE ROSE**,** activité grandement appréciée par les organisateurs.

Pour clôturer l'année scolaire 2020/2021, début juillet, Monsieur le Maire, accompagné d'un conseiller, a remis avec fierté un dictionnaire à chaque élève en partance pour le collège.

Pour 2021/2022, l'effectif de l'école est de 50 élèves.

Cette année encore, la commune réitère sa participation financière pour les transports scolaires des collégiens.

Aire de jeux de la Mouline

L'aire de jeux a été finalisée au plus grand plaisir des enfants et des familles.

Cet aménagement a été réalisé par 2 agents des services techniques municipaux sur 6 semaines, pour un coût total de 29 863 € TTC.

Cérémonies Patriotiques

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

Cérémonie du Steingraben

La cérémonie patriotique du Steingraben, organisée par le Comité du Souvenir Français et les communes de Bussang et Urbès, rendez-vous annuel en mémoire des victimes, résistants maquisards du col de Bussang, a eu lieu samedi 25 septembre.

Un recueillement devant le monument du Col du Page, la stèle du Drumont, la stèle du Plain du Repos, le monument de l'étang Jean, et le mémorial du Steingraben.

Manifestations

Les protagonistes de la troisième manche de l'Enduro Tour Bike-Components, qui a eu lieu à Saint-Maurice sur Moselle et Bussang le dimanche 5 septembre à partir de 8h30, ont finalisé les quatre pistes.

La compétition comptait près de 300 vététistes qui ont pris le départ au centre de vacances de la Jumenterie, pour une arrivée à la Halle de la Mouline.

Anita, Conseillère Municipale, invitée par les couturières

Les couturières de Bussang se sont portées bénévoles pour participer à Octobre Rose en s'inscrivant au « Challenge « Mon Bonnet Rose ».

Dans ce cadre, Chantal, Micheline, Brigitte, Sylviane, Marie-José, Eliane et Monique, ferventes adhérentes du Club de couture, patchwork et détente, ainsi que Marie-Thérèse et Isabelle bénévoles pour Octobre Rose, m'ont très chaleureusement accueillie lors d'une journée consacrée à la confection de bonnets qui vont permettre aux femmes atteintes d'un cancer de se protéger lors des chimiothérapies, et de dissimuler la perte des cheveux lors de sorties.

Les bonnets sont fabriqués à partir de tissus et de tee-shirts de récupération.
Les petites mains expertes en fabrication et assemblage de deux modèles de bonnets m'ont prise sous leurs ailes, afin de m'initier dans cet apprentissage, les conseils de chacune d'entre elles étant les bienvenus. Je les remercie pour la patience et l'attention qu'elles m'ont accordées lors de cette première création.

A la date du 14 octobre 2021 : 48 bonnets ont été confectionnés. Quelques-uns seront exposés sur le stand de la ligue contre le cancer lors de l'édition d'Octobre Rose à Bussang.

Pour celles et ceux qui seraient intéressés par cette activité couture, le club se réunit les lundi, mercredi et jeudi après-midi de 14 h à 17 h à la Maison des Associations, et les mardi après-midi pour l'atelier Aquarelle et Peinture.

Contacts : 06 51 45 73 33 ou clubcouturebussang@gmail.com

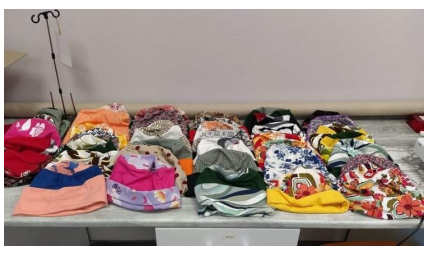

Cet été, la saison de pétanque a dépassé tous les records : 387 joueurs se sont retrouvés à la Mouline pour disputer les 8 concours sous un temps idéal et en toute convivialité. Equipes composées de locaux et de touristes. A l'issue de la dernière journée les meilleurs joueurs ont été récompensés par des coupes et des lots.

La Soirée d'été du 16 juillet a connu un beau succès populaire avec un repas préparé pour 200 convives, dans une ambiance conviviale et détendue. Un repas simple et copieux, animé par Pascal MOUREY qui a revisité le répertoire de la chanson française à la trompette. Le plancher a été pris d'assaut par les adeptes du bal musette, qui ont pu guincher jusqu'aux feux d'artifice à la nuit tombée.

FINALE TOURNEE VOSGES LARCENAIRE

C'est sous un beau soleil, durant le week-end des 25 et 26 juillet derniers, qu'une cinquantaine de jeunes sauteurs français ont disputé la tournée des Vosges sur les tremplins de Xonrupt, Ventron et Bussang où s'est déroulée la finale.

Ces champions en herbe ont été encouragés par les spectateurs qui ont pu découvrir et apprécier leur belle prestation.
Cette compétition a été remportée par le comité de la Savoie suivi du comité du Jura, puis celui des Vosges qui monte ainsi sur la 3ème marche du podium.

L'EC Stéphanois a organisé son traditionnel Petit Tour des Vosges.
150 jeunes cyclistes se sont mesurés les 28 et 29 août derniers après un départ le matin de la Halle de la Mouline à Bussang, où une collation était offerte par la municipalité. Ils ont parcouru la voie verte côté Moselle avec un parcours alliant promenade, jeux d'adresse et course suivie d'une remise des prix à Rupt/Moselle en fin d'après-midi.

Le lendemain, c'est côté Moselotte avec un départ matinal de Thiéfosse que ces jeunes s'élançaient avec au programme promenade, course contre la montre entre le Syndicat, Vagney, Vecoux où un repas était prévu, et terminaient l'ultime épreuve de cyclo cross à St Etienne les Remiremont où les récompenses ont été distribuées vers 18 h 30.

TOURISME

NOMBRE DE VISITEURS ACCUEILLIS

2 825

> Fréquentation à l'office de tourisme : bilan de l'été

Après un mois de juillet mitigé en raison d'une météo automnale, la saison s'est terminée sur une note positive avec un mois d'août plutôt bien fréquenté, malgré une météo capricieuse.
La fréquentation sur les mois de juillet et août est stable par rapport à l'été dernier.
La clientèle régionale reste majoritaire : le Grand Est, suivi des Hauts-de-France et de l'Ile-de-France. La fréquentation des étrangers est en hausse par rapport à l'été dernier, avec une augmentation des personnes originaires des Pays Bas.
Les demandes pour les activités de pleine nature sont majoritaires (canyoning, rando ferrata, randonnée pédestre, VTT…) au détriment des visites en intérieur.
Les réservations de dernière minute se sont multipliées. Les courts séjours ont été privilégiés y compris dans les meublés où les réservations sont habituellement à la semaine.

TAUX D'OCCUPATION DES MEUBLÉS EN CENTRALE

76,84 %

> Nouvelles documentations sur la rando ferrata et l'escalade

Le plan de la rando ferrata a été refait, avec une prise de vue par drone pour plus de lisibilité. La documentation a été rééditée, avec l'ajout d'une traduction en allemand, en plus de celle en anglais déjà présente.
Le topo escalade sur les sites de Rochelotte et de la Roche de l'Ours a également été réédité.
Ces documents sont disponibles gratuitement à l'office de tourisme et téléchargeable sur notre site internet www.ballons-hautes-vosges.com.

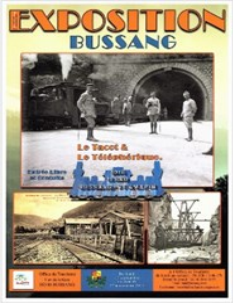

> Exposition « Le tacot et le téléphérique »

Une belle exposition de Raphaël PARMENTIER, retraçant l'histoire du tacot et du téléphérique dans le Col de Bussang est à découvrir à l'office de tourisme. Ces engins ont servi à ravitailler le front et la population civile en Alsace, lors de la 1ère guerre mondiale.
Du 13 septembre au 27 novembre 2021.
Accès libre et gratuit.

Rappel des horaires d'ouverture :
Vacances d'hiver, d'été, de Noël : du lundi au samedi 9h-12h30 /14h-18h, le dimanche 9h -12h30
Autres périodes : du lundi au samedi : 9h-12h/14h-17h - fermé jeudi et dimanche.

Contact :
OFFICE DE TOURISME DE BUSSANG
8 avenue de la gare – 88540 BUSSANG
03 29 61 50 37 / info@bussang.com / www.ballons-hautes-vosges.com
Suivez toute l'actualité de Bussang via notre page Facebook OFFICE DE TOURISME DE BUSSANG

Imprimé par nos soins—Bachir AID Directeur de la publication

Informations Diverses

Chauffage Eglise.
Suite aux divers problèmes rencontrés avec le chauffage de l'église, nous avons décidé de faire une analyse des dysfonctionnements. Le diagnostic rendu impose le remplacement des armoires de puissance et commande du chauffage, une remise aux normes de l'installation électrique, le remplacement du moteur de ventilation actuel par un moteur neuf, et une vérification complète de la chaufferie, afin qu'elle soit opérationnelle cet hiver. Le coût de ces travaux s'élève à 9 108 € TTC.

Les services techniques vous remercient, en cas de dysfonctionnement d'un lampadaire, de le signaler à la mairie tél : 03 29 61 50 05, en précisant la référence inscrite sur le poteau (photo ci-contre).

Le Maire de Bussang invite les Bussenettes et Bussenets à répondre au sondage ci-dessous :

SONDAGE

Etes-vous toujours favorable à l'installaltion d'un médecin généraliste à Bussang ?

Dans cette hypothèse, iriez-vous le consulter ?

☐ Régulièrement ☐ Occasionnellement ☐ Pas du tout

Seriez-vous prêt(e)s à le choisir comme médecin traitant ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Peut-être

Merci de nous faire part de vos remarques sur le sujet :

Date limite de dépôt de ce coupon le 31/12/21 dans l'urne dédiée en mairie

Imprimé par nos soins - Bachir AID Directeur de la publication